

Edition : 07 février 2026 P.40

Famille du média : Médias spécialisés
grand public
 Périodicité : Hebdomadaire
 Audience : 337000
 Sujet du média : Banques-Finance



Journaliste : R.D.

Nombre de mots : 564

ASSURANCE-VIE

PALMARÈS DES FONDS 100 % ACCESSIBLES

Un trio de tête qui ne bouge quasiment pas

Le podium des fonds 100 % accessibles ressemble sensiblement à celui de l'année dernière. Les mutuelles monopolisent encore toutes les marchés, avec quelques changements toutefois. Ces fonds en euros ont la particularité non seulement de servir un excellent taux (tous sont supérieurs à 3,5 %) mais aussi d'autoriser les épargnants à y diriger l'intégralité de leurs versements.

AMPLI LOIN DEVANT

Ampli fait une entrée remarquée sur ce podium et accède directement à la première place. Son support sécurisé était précédemment sur un autre podium, celui des nouveaux fonds en euros, mais ils ont grandi et peuvent maintenant concourir dans la même catégorie que leurs ainés. Ampli parvient encore cette année à distribuer 3,75 % et cela sans reprise sur ses réserves (provision pour participation aux bénéfices), grâce en particulier à des plus-values enregistrées sur la poche en actions. La mutuelle arrive à maintenir cet excellent rendement pour la troi-

sième année d'affilée.

Son assurance-vie, lancée en 2023, fait figure d'exception dans le secteur, aussi bien par son taux que par son fonctionnement, puisque c'est l'un des seuls contrats mono-supports, c'est-à-dire qui ne propose que le fonds en euros, mais aucune unité de compte (UC). Il est, par ailleurs, réservé aux travailleurs non salariés, comme l'ensemble des produits Ampli, ce qui limite fortement le nombre de souscripteurs : ils et elles ne sont que 3.000. « *Dans un contexte de normalisation de l'inflation, notre priorité reste de protéger et de valoriser l'épargne de nos adhérents sur le long terme*, déclare Olivier Sanson, directeur général d'Ampli. *Les taux que nous annonçons pour 2025 traduisent à la fois la solidité de notre gestion financière et notre volonté de redistribuer équitablement la performance lorsque les conditions le permettent.* »

DES HABITUÉS

Sur la deuxième marche du podium, nous retrouvons le Fonds Sécurité de la Carac avec un taux de 3,55 %. Ce support

sécurisé occupait déjà cette place l'année dernière avec un rendement de 3,5 %. C'est donc une légère – mais appréciable – progression. La rémunération du fonds en euros a été « *portée par une augmentation du rendement de son portefeuille obligataire mais aussi par les bonnes performances enregistrées sur les actifs de diversification (notamment les actions cotées et les produits de dettes privées)* », fait savoir un communiqué de presse de la Carac.

En troisième position, à égalité, l'actif général (autre nom du fonds en euros) de Garance et celui de La France Mutualiste affichent également un excellent taux, de 3,5 %. Garance (ancienne MNRA) perd une place, mais parvient malgré tout à maintenir son rendement au même niveau depuis trois ans et demeure présente sur un podium où elle a ses habitudes. Quant à La France Mutualiste, elle chute de deux marches, avec un taux en légère baisse, mais qui satisfera sans aucun doute ses adhérents.—R.D.

